

16.06.2006 - 09:30 Uhr

## Ne pas courir trois lièvres à la fois

L'Union suisse des paysans exige du Conseil fédéral qu'il se concentre d'abord sur les négociations de l'OMC et qu'il cherche à y obtenir les meilleures conditions possibles pour l'agriculture suisse. Aucune négociation en vue d'un éventuel accord de libre-échange agricole avec l'UE ne doit être entreprise avant que les modalités de l'OMC ne soient précisément connues. Les premiers calculs montrent qu'un tel accord est avant tout porteur de risques majeurs, mais également de chances sous certaines conditions.

L'agriculture suisse a largement de quoi être inquiète, puisqu'elle subit actuellement la pression conjointe de la PA 2011, de l'OMC et d'un éventuel accord de libre-échange. Dans ce contexte, l'Union suisse des paysans (USP) attend du Conseil fédéral qu'il ne se saisisse pas simultanément de tous ces projets de réforme, mais qu'il procède au contraire par étape. Ce qui signifie, en d'autres termes, qu'à côté de la Politique agricole 2011, ce sont les négociations de l'OMC qui ont la priorité. Ces dernières entrent d'ailleurs dans une phase décisive et la délégation suisse doit jeter toutes ses forces dans la bataille, pour trouver une solution offrant des perspectives à l'agriculture suisse. Lorsque les résultats du cycle de Doha seront connus, alors seulement on pourra passer à d'éventuelles étapes suivantes, comme un accord de libre-échange avec l'UE.

Les premiers calculs de l'USP montrent qu'un accord de libre-échange aurait des conséquences économiques très conséquentes, mais qu'il pourrait aussi être porteur de chances, selon le point de vue adopté pour l'analyse. Le scénario le plus pessimiste part de l'idée que les prix à la production chuteraient au niveau des prix de l'UE, alors que les coûts de production resteraient accrochés au niveau suisse, donc implicitement que les secteurs situés en amont et en aval de l'agriculture seraient exclus du champ d'application d'un éventuel accord. Dans ces conditions, et sans mesures d'accompagnement de grande envergure, l'agriculture serait purement et simplement condamnée. En revanche, un scénario plus optimiste présuppose que les recettes tirées de la production bénéficieraient d'un supplément qualitatif « d'helvétitude » de 5 % à 20 % et que les coûts de production seront semblables à ceux que connaît l'Allemagne du Sud. Si ces conditions étaient remplies, alors un accord de libre-échange agricole avec l'UE permettrait à l'agriculture suisse de compenser une partie des pertes engendrées par les accords de l'OMC. Dans un tel cas, en effet, les produits agricoles de haute qualité bénéficieraient de chances supplémentaires sur le grand marché européen.

La tenue de discussions sur le libre-échange suppose en outre que toute la filière agro-alimentaire y sera intégrée et que des vérifications plus poussées seront faites dans un certain nombre de domaines. Il faudra notamment évaluer avec plus de précision les potentiels de réduction des coûts et les atouts commerciaux des produits suisses de qualité sur les marchés européens. Enfin, il faudra également tirer au clair la question des possibles mesures d'accompagnement mises en oeuvre par la Confédération en matière de politique agricole mais dans d'autres secteurs également. L'USP parvient à la conclusion que dans la politique agricole, on ne peut pas faire avancer trois dossiers simultanément, ce d'autant moins qu'ils sont en interaction. Elle attend donc du Conseil fédéral qu'il concentre d'abord toute son énergie sur les négociations de l'OMC. Dès que les conséquences de ces dernières seront connues, on pourra alors prendre des décisions concernant un accord de libre-échange agricole.

Compléments d'information:

Hansjörg Walter, président USP, mobile 079 404 33 92  
Jacques Bourgeois, directeur USP, mobile 079 219 32 33  
Urs, Schneider, directeur suppléant USP, mobile 079 438 97 17  
Sandra Helfenstein, porte-parole USP, mobile 079 826 89 75  
Christophe Eggenschwiler, chef du Département Economie et Politique,  
mobile 079 344 09 02

[www.sbv-usp.ch](http://www.sbv-usp.ch)

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100006217/100511310> abgerufen werden.